

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATIONS MINEURES ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le **13 mai 2026 à 9h dans la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est, Chicoutimi**, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

**207, rue de la Colline, Chicoutimi – DM-6090 (id-19072)** demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un patio en cour avant et l'installation d'un sauna en cour avant avec une architecture dérogatoire, sur un immeuble situé au 207, rue de la Colline, Chicoutimi.

**1416, rue Bégin, Chicoutimi – DM-6091 (id-19076)** demande une dérogation mineure visant à régulariser l'implantation d'un abri d'auto ayant une distance de 1,23 mètre de la ligne latérale droite au lieu de 1,50 mètre, sur un immeuble situé au 1416, rue Bégin, Chicoutimi.

**3906, chemin du Portage-des-Roches Sud, Laterrière – DM-6094 (id-19073)** demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un abri d'auto détaché en cour avant, sur un immeuble situé au 3906, chemin du Portage-des-Roches Sud, Laterrière.

**1330, rue Bersimis, Chicoutimi – DM-6100 (id-19082)** demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une enseigne, d'une superficie de 10,6 mètres carrés, sur le mur d'un bâtiment accessoire (abri d'autobus), situé au 1330, rue Bersimis, Chicoutimi.

**2421 à 2425, boulevard Talbot, Chicoutimi – DM-6101 (id-19100)** demande une dérogation mineure visant à autoriser une opération cadastrale sur le lot 4 228 885 du cadastre du Québec créant l'absence de bandes gazonnées entre la nouvelle limite de propriété pour le lot 4 228 885 du cadastre du Québec et la construction d'un bâtiment principal avec marge arrière minimale de 7,33 mètres au lieu de 15,00 mètres, sur un immeuble situé au 2421 à 2425, boulevard Talbot, Chicoutimi.

**790, rue d'Alma, Chicoutimi – DM-6115 (id-19128)** demande une dérogation mineure visant à autoriser le remplacement d'une clôture en cour avant avec une hauteur de 2,43 mètres au lieu de 1,00 mètre, sur un immeuble situé au 790, rue d'Alma, Chicoutimi.

**Lot 4 406 102 du cadastre du Québec, boulevard Talbot, Chicoutimi – DM-6116 (id-19123)** demande une dérogation mineure visant à autoriser un projet de lotissement avec la création du lot 6 728 419 du cadastre du Québec d'une profondeur minimale de 67,09 mètres au lieu de 75,00 mètres, sur le lot 4 406 102 du cadastre du Québec, boulevard Talbot, Laterrière.

**2054, chemin des Villas, Chicoutimi – DM-6117 (id-19131)** demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché en cour avant, sur un immeuble situé au 2054, chemin des Villas, Chicoutimi.

**152, rue Marco, Chicoutimi – DM-6122 (id-19138)** demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché menant la superficie totale des bâtiments accessoires à 124,07 mètres carrés au lieu de 92,03 mètres carrés, avec une hauteur de 6,15 mètres au lieu de 5,00 mètres et une hauteur de comble de 2,50 mètres au lieu de 1,80 mètre, sur un immeuble situé au 152, rue Marco, Chicoutimi.

**1600, boulevard Talbot, Chicoutimi – DM-6125 (id-19147)** demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment commercial avec une marge latérale de 1,35 mètre au lieu de 6,00 mètres, 174 cases de stationnement au lieu de 182 cases, l'absence de bandes gazonnées et d'un (1) arbre aux 7,00 mètres linéaires en cour avant, l'absence d'une bande gazonnée sur une partie de la ligne latérale gauche, sur une partie de la ligne latérale droite et sur toute la ligne arrière, sur un immeuble situé au 1600, boulevard Talbot, Chicoutimi, à la condition suivante :

- Le demandeur devra aménager une bande gazonnée le long d'une partie de la ligne de terrain latérale droite, soit en face du 172 à 174, rue des Laurentides. Un plan des aménagements de terrain devra être approuvé par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, avant l'émission du permis.

**555, boulevard de l'Université Est, Chicoutimi – DM-6126 (id-19146)** demande une dérogation mineure visant à autoriser un bâtiment de résidences pour étudiants avec une marge arrière de 0,50 mètre au lieu de 15,00 mètres et 1 630 cases de stationnement au lieu de 2 205 cases, sur un immeuble situé au 555, boulevard de l'Université Est, Chicoutimi.

**2421 à 2425, boulevard Talbot, Chicoutimi – DM-6127 (id-19153)** demande une dérogation mineure visant à autoriser une opération cadastrale sur le lot 4 228 885 du cadastre du Québec, créant l'absence de bandes gazonnées entre la nouvelle limite de propriété pour le lot 4 228 885 du cadastre du Québec, un accès véhiculaire de 6,00 mètres au lieu de 10,00 mètres, une largeur asphaltée de l'accès véhiculaire de 6,00 mètres au lieu de 8,00 mètres et un bâtiment principal existant avec des marges minimales de terrain de 12,32 mètres, 9,95 mètres et 7,97 mètres au lieu de 15,00 mètres, sur un immeuble situé au 2421 à 2425, boulevard Talbot, Chicoutimi.

**Lot 4 406 102 du cadastre du Québec, boulevard Talbot, Laterrière – DM-6128 (id-19155)** demande une dérogation mineure visant à autoriser un projet de lotissement avec la création du lot 6 728 421 du cadastre du Québec d'une profondeur minimale de 61,70 mètres au lieu de 75,00 mètres, sur le lot 4 406 102 du cadastre du Québec, boulevard Talbot, Laterrière.

**Lot 4 406 102 du cadastre du Québec, boulevard Talbot, Laterrière – DM-6129 (id-19156)** demande une dérogation mineure visant à autoriser un projet de lotissement avec la création du lot 6 728 425 du cadastre du Québec d'une largeur minimale de 30,95 mètres au lieu de 50,00 mètres, sur le lot 4 406 102 du cadastre du Québec, boulevard Talbot, Laterrière.

**Lot 4 406 102 du cadastre du Québec, boulevard Talbot, Laterrière – DM-6130 (id-19157)** demande une dérogation mineure visant à autoriser un projet de lotissement avec la création du lot 6 728 426 du cadastre du Québec d'une largeur minimale de 32,56 mètres au lieu de 50,00 mètres, sur le lot 4 406 102 du cadastre du Québec, boulevard Talbot, Laterrière.

**555, boulevard de l'Université Est, Chicoutimi – DM-6131 (id-19158)** demande une

dérogation mineure visant à autoriser que l'usage complémentaire de bar puisse se faire à l'extérieur sur une terrasse, sur un immeuble situé au 555, boulevard de l'Université Est, Chicoutimi.

**1601, rue Victor-Guimond, Chicoutimi – DM-6133 (id-19164)** demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'une clôture pour terrain de sport avec une hauteur maximale de 6,00 mètres au lieu de 4,00 mètres, sur un immeuble situé au 1601, rue Victor-Guimond, Chicoutimi.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 23 avril 2026

L'assistant-greffier de la Ville,

MARC-ANDRÉ GAGNON